

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement 2021/0019(COD)	Procédure terminée
Protection communautaire des obtentions végétales: prorogation de la durée pour les espèces d'asperges ainsi que pour les groupes d'espèces des bulbes à fleurs, des plantes ligneuses à petits fruits et des plantes ligneuses ornementales	
Sujet 3.10.06 Produits végétaux en général, floriculture 3.50.16 Propriété industrielle, brevet européen et communautaire, dessin et modèle	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0019(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 118-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/05265